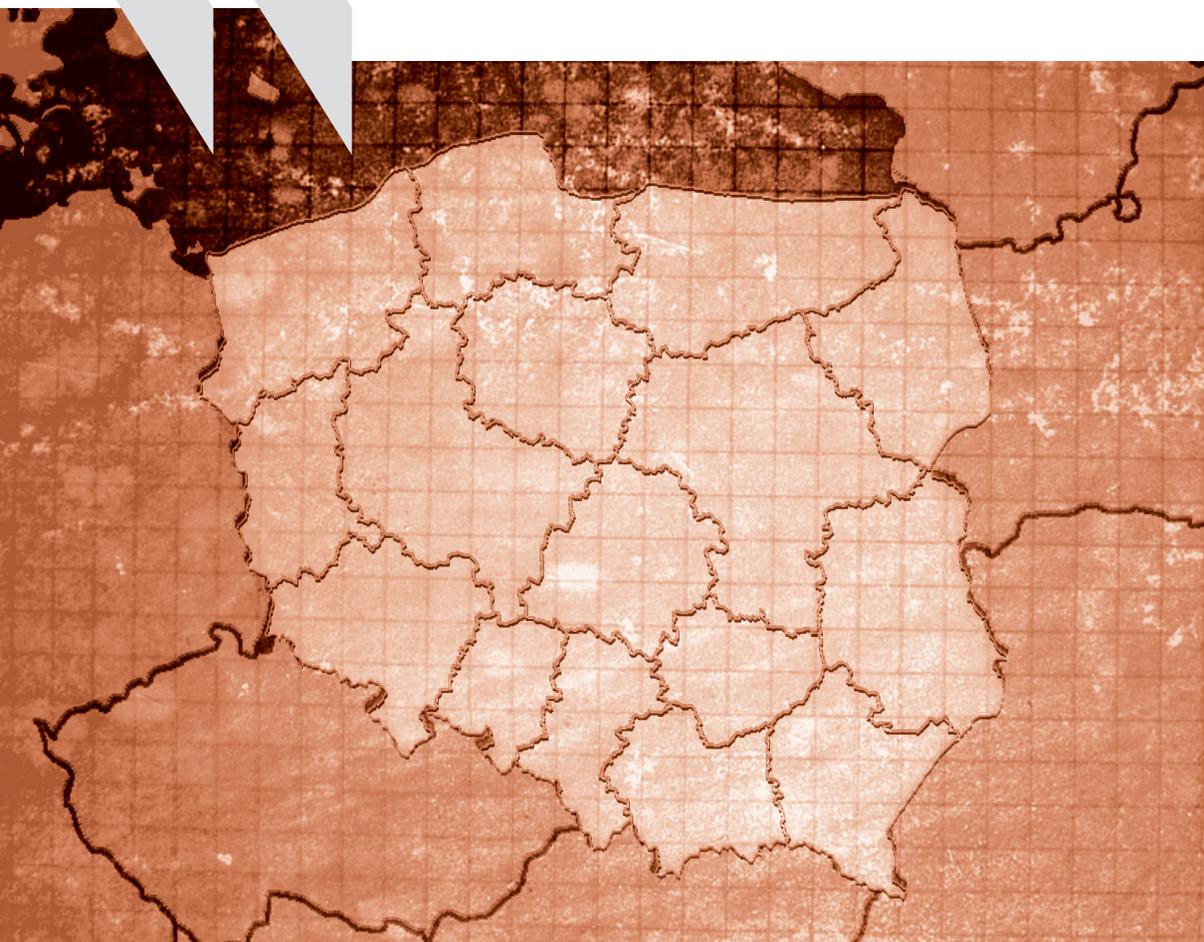




Examens territoriaux de l'OCDE

POLOGNE



Examens territoriaux de l'OCDE

Pologne



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Publié en anglais sous le titre :

OECD Territorial Reviews

Poland

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2008

© Carte 1.3 page 52: Professeur Gorzelak.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

Avant-propos

Au commencement de ce nouveau millénaire, les économies régionales font face à des mutations importantes. La mondialisation du commerce et des activités économiques met de plus en plus à l'épreuve leur capacité d'adaptation et leur compétitivité. Les écarts de revenus et de performances tendent à croître entre les régions et à l'intérieur de ces dernières, et les coûts du maintien de la cohésion sociale augmentent. Dans le même temps, le changement technologique rapide et l'utilisation accrue du savoir offrent des opportunités nouvelles pour le développement des territoires mais exigent des entreprises des suppléments d'investissement, une réorganisation du travail et des productions, une élévation des qualifications et des améliorations sur le plan environnemental.

Dans ce contexte changeant et agité, les trajectoires régionales demeurent très diverses. Certaines régions tirent bien leur épingle du jeu et constituent des moteurs de croissance. D'autres sont moins efficaces pour capter des flux d'échanges et l'accroissement d'activités. Moins bien connectées aux sources de prospérité, en butte aux migrations et accusant des retards en matière d'infrastructures et d'investissements privés, de nombreux territoires peinent à suivre la tendance générale.

Les modes de peuplement, le rapport entre zones urbaines et zones rurales et la persistance ou l'accentuation des disparités territoriales soulèvent de nouvelles problématiques. D'autre part, les administrations centrales ne sont plus le prestataire unique de la politique territoriale. Il est nécessaire de réévaluer la répartition verticale des pouvoirs entre les différents niveaux d'administration ainsi que la décentralisation des ressources budgétaires afin de mieux répondre aux attentes des citoyens et d'améliorer l'efficacité des politiques publiques. Dans ce contexte, il est nécessaire que les autorités publiques examinent les difficultés actuelles, évaluent les stratégies poursuivies ces dernières années et définissent de nouvelles orientations.

En réponse à la nécessité d'étudier et de déployer de manière plus systématique des stratégies et une gouvernance innovantes en matière de développement territorial, l'OCDE a créé en 1999 le Comité de la politique de développement territorial comme forum particulier d'échanges et de débats internationaux. Ce Comité a mis en place diverses activités, parmi lesquelles plusieurs examens nationaux. Les études telles que cet examen adoptent une méthodologie et un cadre conceptuel communs permettant aux pays de partager leurs expériences et de diffuser des informations autour des bonnes pratiques. Cette série est destinée à produire une synthèse qui formulera et diffusera des recommandations sur des mesures horizontales envisageables.

Remerciements

L'OCDE souhaite remercier les autorités polonaises, aux niveaux nationaux et infranationaux, de leur coopération et de l'aide apportée tout au long du processus d'examen. Des remerciements sont adressés tout particulièrement à M. Piotr Zuber, directeur du Département de la coordination des politiques structurelles au ministère du Développement régional de Pologne ainsi qu'à M. Robert Dzierzgwa, Mme Lucyna Przybylska, M. Stanislaw Sudak, M. Stanislas Bienias et Mme Sylwia Nowak, du même ministère. Sont également remerciés le professeur Jacek Szlachta et le professeur Janusz Zaleski. L'OCDE aimerait pareillement remercier les autorités polonaises des régions de Basse-Silésie et de Lubelskie ainsi que les municipalités de Wrocław et Lublin qui ont accueilli et organisé les missions de l'OCDE. Il est enfin nécessaire de remercier l'aide accordée par la délégation polonaise de l'OCDE, dont Monsieur l'Ambassadeur Jan Woroniecki et M. Stefan Krecisz.

L'Examen a été rédigé et coordonné par Mme Dorothée Allain-Dupré, sous la direction de M. Mario Pezzini et M. Roberto Villarreal. Des contributions substantielles à la préparation du présent rapport ont été fournies par M. François Bafoil, directeur de recherche CNRS au CERI (CNRS/Sciences Po) et M. Don Christiansen, consultant. D'autres contributions ont été fournies par M. Javier Sanchez-Reaza (analyse économétrique et statistique du chapitre 1), M. Patrick Dubarle (politique de l'innovation), Mme Soo-Jin Kim, Mme Lee Mizell, Mme Claire Charbit et M. Edouard Turkisch. M. Rafal Kierzenkowski et M. Andrzej Kwiecinski doivent également être remerciés.

Les pays examinateurs (la Corée et les Pays-Bas) étaient représentés par M. Junghun Kim, directeur, Département de recherche sur les finances publiques, Institut de Corée des Finances publiques et Mme Willy Bruinsma, Conseiller, ministère des Affaires économiques des Pays-Bas.

Mme Doranne Lecercle a corrigé le manuscrit final et Mme Sophia Katsira a préparé la publication de l'Examen*.

* L'Examen a été préparé en 2007-2008, et discuté au Comité des politiques de développement territorial de l'OCDE en juin 2008. La version anglaise de l'Examen a été publiée en octobre 2008.

Éléments essentiels sur la Pologne

- **Superficie (km²)** : 312 679.
- **Population** : 38.2 millions d'habitants (au sixième rang par ordre d'importance dans l'Union européenne).
- **Forme d'État** : État unitaire.
- **Structure de gouvernement** : république parlementaire.
- **Composition du Parlement : Sejm (chambre basse)** : 460 députés ; Sénat (chambre haute) : 100 sénateurs ; nombre de partis politiques représentés au Sejm : 6.
- Membre de l'OTAN (1991), OCDE (1996), UE (2004).

Tendances économiques (2007)

- **PIB** (en milliards de zlotys, prix courants) : 1 166.7.
- **PIB par habitant** (USD, taux de change) : 11 069.
- **Taux de chômage issu des enquêtes de population active** (% des actifs) : 9.6.

Finances publiques

- **Solde du budget général des administrations publiques** (% du PIB) : -2.0.
- **Recettes des administrations publiques** (% du PIB) : 40.4.
- **Dépenses des administrations publiques** (% du PIB) : 42.4.
- **Dette publique gérée par le Trésor** (fin d'exercice, % du PIB) : 52.9.

Monnaie

- **Unité monétaire** : zloty.
- **Unités monétaires par rapport au** : USD et d'euros – Moyenne 2007 : USD 2.7653/€ 3.7824 ; avril 2008 : USD 2.1859/€ 3.4418.

Cadre territorial et institutionnel de la Pologne

- La Pologne a un système administratif à trois niveaux : 2 478 communes (*gminas*), 314 comtés (*powiats*) et 16 régions (*voïvodies*).
- L'autorité administrative au niveau de la voïvodie est partagée entre un *voïvod* (gouverneur) nommé par le gouvernement, une assemblée régionale élue (*sejmik*) et un exécutif élu par cette assemblée (*maréchal*). Les grandes villes ont en général le double statut de *gminas* et *powiat* (65 villes ont le statut de *powiat*).

Noms des 16 voïvodies et capitales

Voïvodies	Capitales
Basse-Silésie (<i>Dolnośląskie</i>)	Wroclaw
Cujavie-Poméranie (<i>Kujawsko-pomorskie</i>)	Bydgoszcz ¹ Torun ²
Lublin (<i>Lubelskie</i>)	Lublin
Lubusz (<i>Lubuskie</i>)	Gorzow Wielkopolski ¹ Zielona Góra ²
Lodz (<i>Lodzkie</i>)	Lodz
Petite-Pologne (<i>Malopolskie</i>)	Cracovie
Mazovie (<i>Mazowieckie</i>)	Varsovie
Opole (<i>Opolskie</i>)	Opole
Précarpates (<i>Podkarpackie</i>)	Rzeszow
Podlachie (<i>Podlaskie</i>)	Bialystok
Poméranie (<i>Pomorskie</i>)	Gdansk
Silésie (<i>Śląskie</i>)	Katowice
Swietokrzyskie (<i>Świętokrzyskie</i>)	Kielce
Warmie-Mazurie (<i>Warmińsko-mazurskie</i>)	Olsztyn
Grande-Pologne (<i>Wielkopolskie</i>)	Poznan
Poméranie occidentale (<i>Zachodniopomorskie</i>)	Szczecin

1. Siège du voïvod.
2. Siège du conseil régional de la voïvodie.

Table des matières

Évaluation et recommandations	15
Chapitre 1. Défis à relever pour le développement régional	39
Introduction	40
1. Une économie à croissance rapide, avec une accentuation des disparités territoriales	41
1.1. L'une des économies les plus dynamiques de la zone OCDE	41
1.2. Principales difficultés macroéconomiques	46
1.3. Différents aspects des disparités territoriales en Pologne	47
2. Les grandes villes comme moteurs de croissance	57
2.1. Un cadre urbain polycentrique : une force potentielle pour le développement territorial	57
2.2. Croissance et productivité plus élevées	59
2.3. Varsovie face à d'autres grandes villes : réduction des disparités ..	63
2.4. Défis à relever pour les grandes villes	69
3. Tendances et défis à relever en matière de développement rural	71
3.1. Un secteur agricole étendu et résistant	72
3.2. Obstacles à la mobilité et diversification rurale	77
4. Difficultés communes pour développer des régions compétitives	81
4.1. Capital humain et innovation	81
4.2. Infrastructures de transport	87
Notes	92
<i>Appendice 1. Note méthodologique : la Pologne dans la Base de données sur les statistiques régionales de l'OCDE</i>	95
<i>Annexe 1.A1. Modèle économétrique permettant de mesurer la croissance économique régionale</i>	99
<i>Annexe 1.A2. Spécialisations industrielles des régions polonaises</i>	106
Chapitre 2. Évaluation des politiques de développement régional	109
Introduction	110
1. De grandes possibilités d'améliorer le développement régional	111
1.1. De la politique territoriale traditionnelle à une politique régionale plus dynamique	111

1.2. Une combinaison de mesures équilibrée en faveur du développement régional	116
2. Planification spatiale et infrastructures favorisant la compétitivité	124
2.1. Insuffisances de la planification spatiale	125
2.2. Développement des transports et planification stratégique	131
2.3. Les politiques en matière d'infrastructures numériques	140
3. Développer des régions compétitives : capital humain, capital social et innovation	143
3.1. Développement du capital humain	144
3.2. Développer le capital social	149
3.3. Nouvelles priorités pour financer l'innovation : Les stratégies d'innovation régionales et les PME	156
4. Politique de développement rural	164
4.1. Développer une approche plus territoriale du développement rural	165
4.2. Réduire les obstacles à la mobilité et améliorer les connexions entre les zones urbaines et les zones rurales	168
4.3. Soutenir les exploitations agricoles concurrentielles	172
4.4. Diversification de l'économie rurale et coopération entre les acteurs locaux	175
5. Développement de la Pologne orientale et coopération transfrontalière	181
5.1. Le programme macrorégional pour la Pologne orientale	182
5.2. Réussites et échecs des politiques transfrontalières	185
Notes	189
Annexe 2.A1. Activités pouvant être concernées par les obligations liées aux objectifs de Lisbonne	194
Annexe 2.A2. Tableau financier pour le programme opérationnel capital humain 2007-13 scindé en priorités et sources de financement (prix courants en euros)	197
Annexe 2.A3. Présentation des obligations financières relatives au Programme opérationnel « une économie innovante, 2007-13 » scindée en priorités et sources de financement (prix courants en euros)	199
Chapitre 3. Optimiser la politique de développement régional par le biais de la gouvernance à plusieurs niveaux	201
Introduction	202
1. La Pologne sur la voie de la gouvernance à plusieurs niveaux à l'appui du développement régional	203
1.1. Un processus de décentralisation étendu en Pologne	204
1.2. Le rôle stratégique croissant des régions	211

1.3. Soutien en faveur d'une décentralisation durable pour un développement régional amélioré	214
2. Améliorer la coopération entre les autorités aux niveaux local et métropolitain	220
2.1. Encourager la coopération entre gminas	220
2.2. Vers une gouvernance métropolitaine en Pologne	227
3. Vers une approche intégrée de la politique territoriale au niveau central	234
3.1. Priorité élevée du programme d'action et engagement à long terme .	234
3.2. Coordination interministérielle et arbitrage	237
3.3. Renforcer la coordination entre les stratégies de développement régional et rural	241
3.4. Renforcer la dimension territoriale de la politique de développement régional	245
4. Renforcer les capacités au niveau de l'administration infranationale .	249
4.1. Capacités de programmation et de gestion des régions	250
4.2. Renforcer la collaboration entre le secteur public et le secteur privé .	252
4.3. Renforcer l'emploi public local	258
5. Améliorer l'efficacité et assurer le suivi des performances en matière de développement régional	261
5.1. Simplifier les cadres administratifs et réglementaires	261
5.2. Améliorer la responsabilité à l'égard des résultats et des performances	266
5.3. Optimisation des dépenses et budgétisation pluriannuelle	271
Notes	273
<i>Annexe 3.A1. Répartition des fonctions entre les différents niveaux de l'administration locale en Pologne</i>	<i>279</i>
<i>Annexe 3.A2. Structure des recettes infranationales par type en 2005 . . .</i>	<i>280</i>
<i>Annexe 3.A3. Affectation des fonds de l'UE aux régions polonaises pour 2007-13 : Programmes opérationnels régionaux (POR) . .</i>	<i>281</i>
<i>Annexe 3.A4. Subventions et taxes aux administrations locales polonaises.</i>	<i>282</i>
<i>Annexe 3.A5. Répartition des dépenses des Programmes opérationnels régionaux</i>	<i>285</i>
Bibliographie	287

Encadrés

1.1. Impact des fonds communautaires sur l'économie polonaise . . .	45
1.2. Facteurs à long terme et héritage du passé : la persistance de la fracture entre l'est et l'ouest	49
1.3. Répartition de la population urbaine et « zones métropolitaines »	59

1.4. Évolutions de la croissance à Katowice et Lodz	66
1.5. Wrocław : Le développement de la connaissance	67
1.6. Discussions à propos des statistiques de l'emploi dans l'agriculture en Pologne	72
1.7. Caractéristiques de l'agriculture héritée du système communiste	73
1.8. La Pologne et l'émigration	84
2.1. Les zones économiques spéciales de la Pologne.	112
2.2. L'utilisation par l'Irlande des fonds communautaires.	118
2.3. Priorités du développement régional en Pologne 2007-13 : Cadre national de référence stratégique	120
2.4. La législation polonaise en matière d'aménagement du territoire .	126
2.5. Pénurie de logements à prix accessible en Pologne	128
2.6. Mesures ascendantes en faveur du développement métropolitain	131
2.7. Le cas de la vallée de la Rospuda	137
2.8. La Nouvelle-Zélande et la Coupe mondiale de rugby de 2011	139
2.9. Le programme Oportunidades du Mexique.	146
2.10. Programmes de formation dans la Vallée de l'aviation.	148
2.11. Exemples d'initiatives locales réussies en faveur de l'innovation, 2004-06	151
2.12. Clusters ruraux dans la région de Lubelskie	154
2.13. La politique de l'innovation polonaise	157
2.14. Les stratégies d'innovation régionales : la boîte à outils destinée aux autorités régionales françaises, 2007	158
2.15. Le réseau d'innovation de la région bordant la mer Baltique (BSR InnoNET)	159
2.16. Système de subvention sous forme de chèques innovation aux Pays-Bas.	161
2.17. Attirer les IDE en Pologne : quelles priorités ?	163
2.18. La PAC et les réformes récentes de sa section sur le développement rural (Pilier 2)	166
2.19. La stratégie de développement rural de la Pologne pour 2007-13 .	169
2.20. La stratégie mexicaine des microrégions.	171
2.21. Programme LEADER + de l'EU	177
2.22. Exemples de régions rurales de l'OCDE dynamiques dans la promotion du tourisme.	178
2.23. Répondre aux besoins en matière de prestation de services publics dans les zones rurales.	180
2.24. Coopération transfrontalière entre la Pologne et ses partenaires occidentaux (l'Allemagne et la République tchèque).	186
2.25. Les Eurorégions et leurs voisins orientaux	188
3.1. Régions polonaises nouvellement créées en 1999	205
3.2. Péréquation dans les pays de l'OCDE	210

3.3. Contrats régionaux en Pologne	212
3.4. Coopération entre les administrations locales en Pologne	222
3.5. Différentes formes d'accords de coopération dans l'OCDE	224
3.6. L'exemple du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) en France	226
3.7. Grands types de gouvernance métropolitaine dans les pays membres de l'OCDE	228
3.8. Les contrats d'agglomération français	230
3.9. Coordination de la politique régionale dans les pays membres de l'OCDE : différents modèles	236
3.10. Mécanismes proposés dans le CRSN polonais pour la coordination interministérielle	241
3.11. Gouvernance de la politique rurale en Finlande	243
3.12. Approche intégrée de la gouvernance en matière de développement rural dans les pays membres de l'OCDE	244
3.13. Objectifs et mesures d'incitation dans les programmes d'innovation régionale dans les pays membres de l'OCDE	247
3.14. POR de la Basse-Silésie	251
3.15. Exemples de participation publique aux processus de planification dans les pays membres de l'OCDE	256
3.16. PPP et développement régional	257
3.17. La politique de formation en rapport avec la gestion des fonds de l'UE	260
3.18. Expérience de l'UE : la réserve de performance communautaire (2000-06)	269

Tableaux

1.1. Évaluation de la compétitivité des ports maritimes	91
1.A1.1. Résultats de la régression par les MCO (échantillon complet)	102
1.A1.2. Résultats de régression par les MCP	105
2.1. Changements intervenus en matière d'aménagement du territoire dans les pays de l'OCDE	130
2.2. Détail du financement du Programme opérationnel Infrastructure et Environnement, 2007-13	133
2.3. Répartition du financement pour les transports dans les programmes régionaux, 2007-13	134
3.1. Organisation territoriale en Pologne	206
3.2. Principaux objectifs de dispositifs de coopération métropolitaine : Exemples choisis	232
3.3. Pologne : Les autorités responsables de la politique de développement régional (mise en œuvre du CRSN – 2007-13)	239

Graphiques

1.1. Les changements intervenus au niveau des spécialisations et de l'emploi en Pologne (secteur manufacturier)	43
1.2. Taux de migration net pour 1 000 habitants	47
1.3. Taux de croissance annuels (1992-2005) et indice de GINI des disparités régionales (TL3) dans les pays de l'OCDE	48
1.4. Part des régions (TL2) dans le PIB, 2005	50
1.5. PIB par habitant et taux de croissance des régions polonaises (voïvodies – TL2)	52
1.6. Disparités intrarégionales de la zone OCDE (PIB par habitant), 2005	53
1.7. Disparités intrarégionales de PIB par habitant dans la zone OCDE (écart-type), 2005	54
1.8. Disparités territoriales dans l'OCDE (TL3), coefficient de GINI	55
1.9. L'analyse de convergence régionale pour la Pologne (PIB par habitant) 1995-2004	56
1.10. Croissance économique et PIB par habitant dans les sous-régions polonaises (TL3), 1995-2004	60
1.11. Pourcentage de PIB par type de région, 2004	61
1.12. Taux de croissance moyen du PIB par type de région, 1998-2003 (TL3)	61
1.13. PIB par habitant par type de région en Pologne (2005)	62
1.14. Facteurs explicatifs du différentiel de croissance par rapport à la moyenne nationale	62
1.15. Comparaison entre la productivité multifacteurs et la productivité de la main-d'œuvre	63
1.16. PIB par habitant des zones urbaines polonaises en 2005	64
1.17. Taux de croissance annuels moyens du PIB par habitant, 1995-2002	64
1.18. Disparités croissantes dans l'attraction des IDE	65
1.19. IDE et capital humain des régions polonaises (2006)	68
1.20. Évolutions dans la spécialisation et l'emploi en Basse Silésie	68
1.21. Inflation des prix de l'immobilier résidentiel dans les plus grandes villes	70
1.22. La population des zones rurales (millions)	71
1.23. PIB par habitant dans les zones rurales et diversification de l'économie rurale vers les secteurs secondaires et tertiaires	77
1.24. Sources de revenus des populations rurales en Pologne, 1950, 1988 et 2002	79

1.25. Diplômés de l'enseignement supérieur dans le groupe des 25-34 ans, en pourcentage de la population de ce groupe d'âge, 2004 ou la dernière année disponible.	82
1.26. Enseignement supérieur dans les régions polonaises.	83
1.27. Dépôts de brevets et capital humain par voïvodies.	86
1.28. Le réseau routier en kilomètres par million d'habitants (2004)	88
1.A2.1. Évolution de la spécialisation et de l'emploi en Grande-Pologne	106
1.A2.2. Évolution de la spécialisation et de l'emploi en Silésie.	107
1.A2.3. Évolution de la spécialisation et de l'emploi en Mazovie	107
1.A2.4. Évolution de la spécialisation et de l'emploi en Petite-Pologne.	108
2.1. Fonds structurels et de cohésion, 2007-13, dotations prévues.	115
2.2. Répartition des ressources de l'UE entre les programmes opérationnels, 2007-131	122
2.3. Affectation des fonds dans les Programmes opérationnels régionaux pour la période 2007-13.	122
2.4. Les abonnés au haut débit dans la zone OCDE pour 100 habitants, par technologie, décembre 2004	141
2.5. Priorités du programme Capital humain sur la période 2007-13 [au total 11.4 milliards d'euros, y compris le cofinancement]	145
2.6. Formation pour adultes, chômage et coûts unitaires, par voïvodie, 2003	149
2.7. Comparaison de la répartition du total des fonds publics (FEADER + fonds nationaux) entre les quatre axes des programmes respectifs de développement rural (2007-13)	168
2.8. Répartition des fonds en faveur du développement rural pour 2007-13 en Pologne, en milliards d'euros [total : 16.6 milliards d'euros]	170
2.9. Développement de la Pologne orientale : répartition des fonds pour 2007-13 (total : 2.2 milliards d'euros)	183
3.1. Part des administrations infranationales dans les recettes et dépenses administratives générales (2006)	207
3.2. Structure des recettes infranationales par type (2005)	208
3.3. Structure des dépenses infranationales, par type (2005) (en pourcentage des dépenses totales)	213
3.4. Dépenses de l'administration infranationale par catégorie principale, en pourcentage du total (2005)	216
3.5. Taille moyenne des communes dans certains pays membres de l'OCDE (en milliers d'habitants).	223
3.6. Paiements effectués en pourcentage des crédits du PORI pour 2004-06.	253
3.7. Absorption des fonds de l'UE par les nouveaux membres (juin 2007) [en pourcentage des fonds utilisés]	262

3.8. Absorption du FEDER 2004-06 par les nouveaux États membres (en % des fonds utilisés)	262
3.9. Absorption du FEDER et du fonds de cohésion (en % des fonds utilisés)	263

Cartes

1.1. PIB par habitant des régions (niveau TL2)	50
1.2. Croissance du PIB 1995-2005, TL3, prix constants	51
1.3. Les villes polonaises	58
1.4. Typologie des villes en Pologne établie pour l'Audit urbain.	58
1.5. Production agricole brute en 2006 (prix constants en 2005)	75
2.1. Zones économiques spéciales en Pologne (2007)	113

Examens territoriaux de l'OCDE

POLOGNE

La Pologne est en situation de conduire une politique régionale ambitieuse. Elle a réussi à maintenir depuis le milieu des années 90 une forte croissance, la deuxième plus élevée des pays de l'OCDE en 2006-2007. Cependant, les disparités territoriales persistent et se creusent, surtout entre les grandes agglomérations et les zones rurales.

En effet, les disparités territoriales en Pologne (en PIB par habitant) sont parmi les plus élevées de l'OCDE. La politique de développement régional figure aujourd'hui au premier plan des préoccupations des responsables politiques, en raison de l'importance des concours financiers de l'Union européenne et de la montée en puissance des seize régions créées en 1999. La Pologne est le premier pays bénéficiaire des fonds structurels de l'Union européenne pour 2007-2013, avec une dotation de 67 milliards d'euros au titre de la politique de cohésion. Cette aide extérieure vient compléter un important effort national de cofinancement.

Comme de nombreux pays de l'OCDE, la Pologne doit s'employer à trouver un juste équilibre entre l'aide aux pôles de croissance et le développement des régions en retard, en particulier les régions périphériques de l'Est. Ce rapport étudie les multiples défis pour la politique de développement régional en Pologne, et formule des recommandations, en s'attachant en particulier aux problèmes de gouvernance.

L'*Examen territorial de la Pologne* s'inscrit dans un programme plus vaste d'examens territoriaux nationaux, menés par le Comité des politiques de développement territorial de l'OCDE. L'objectif général des examens territoriaux est de fournir des recommandations pratiques aux gouvernements nationaux. Les examens territoriaux menés précédemment portent sur le Canada, la Corée, la France, la Hongrie, la Finlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, le Portugal, la République tchèque et la Suisse.

Le texte complet de cet ouvrage est disponible en ligne aux adresses suivantes :

www.sourceocde.org/developpementregional/9789264049536

www.sourceocde.org/gouvernance/9789264049536

Les utilisateurs ayant accès à tous les ouvrages en ligne de l'OCDE peuvent également y accéder via :

www.sourceocde.org/9789264049536

SourceOCDE est une bibliothèque en ligne qui a reçu plusieurs récompenses. Elle contient les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'OCDE. Pour plus d'informations sur ce service ou pour obtenir un accès temporaire gratuit, veuillez contacter votre bibliothécaire ou SourceOECD@oecd.org.



Extrait de :
OECD Territorial Reviews: Poland 2008

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264049529-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Couverture et table des matières », dans *OECD Territorial Reviews: Poland 2008*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264049611-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.